



LIGUE CORSE DE FOOTBALL



REGLEMENT DU FESTIVAL FOOT U 13 PITCH 2022/2023 PHASE DEPARTEMENTALE

1 – ENGAGEMENT

Les équipes disputant une compétition de ligue, catégorie U13 (foot à 8) doivent participer **obligatoirement** au « Festival Foot U13 Pitch ».

Les ententes déclarées puis validées en début de saison par le Comité Directeur de la Ligue sont autorisées à y participer.

La participation est gratuite.

1 seule équipe par club autorisée

2 – COMPOSITION DES EQUIPES

Pour participer, les équipes doivent se présenter **1/2 heure avant le début du défi conduite** auprès de la Commission des Jeunes (voir planning pour horaires sur le site de la Ligue).

Ils doivent dûment compléter la fiche d'engagement avec n° de licences, noms, prénoms des joueurs et éducateurs .

Le LISTING des licences avec photo (lisible) devra être déposé au secrétariat de la Commission jusqu'à la fin de la compétition.

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (euses)

- 8 titulaires et 4 remplaçants(es)
- 1 absence tolérée

Chaque équipe se présentant avec moins de 11 joueurs (euses) pourra participer à la phase départementale mais ne pourra pas se qualifier pour la phase régionale (match perdu par pénalité)

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés, dans leur club, au plus tard le **31 janvier 2023.**

Les joueurs (euses) autorisé(e)s par équipe sont :

- U14 F né(e)s en 2009
- U13 G/F né(e)s en 2010
- U12 G/F né(e)s en 2011
- Trois (3) U11 G/F né(e)s en 2012

Les numéros sont obligatoires sur tous les maillots.

- **Mise en place du Protocole d'avant Match.** (Les joueurs de chacune des équipes se placent en ligne avec les éducateurs et arbitres et font un **check**).

L'ÉVÈNEMENT FOOT, ÉDUCATIF ET FESTIF POUR TOUS LES U13 !

2 AVRIL 2023 | PHASE DÉPARTEMENTALE

3 – LICENCES

Un contrôle d'identité sera effectué avant le début des rencontres par les arbitres de la Ligue.

Les joueurs et joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club, une seule et même équipe et ne peuvent participer à la phase régionale pour un autre club.

Les joueurs doivent se présenter obligatoirement avec leurs licences et leur équipement complet (protège-tibias obligatoires).

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par la Commission d'Organisation. Les décisions sont sans appel.

Tout joueur (se) ne figurant pas sur le LISTING le jour de la compétition ne sera pas autorisé à prendre part à celle-ci.

4 – DUREE ET DEROULEMENT DES RENCONTRES

Pour donner suite aux recommandations de la FFF relatif au temps de jeu :

Temps de jeu 20 min + pause coaching 2 min

Seul, deux (2) éducateurs licenciés par équipe seront autorisés sur le terrain.

Ce nombre sera porté à (3) si un des éducateurs assure le tutorat arbitrage le temps de la rencontre.

5 – ATTRIBUTION DE POINTS

- Match gagné	: 4 points
- Match nul	: 2 points
- Match perdu	: 1 point
- Match perdu par forfait ou pénalité	: 0 point

Si une équipe se retire avant le début de la compétition, elle sera déclarée forfait et il lui sera infligé une **amende de 350 euros**. Il ne sera pas tenu compte des résultats obtenus précédemment par cette équipe.

Si une équipe ne joue pas tous ses matchs, elle sera déclarée forfait pour l'ensemble de la compétition. **Une amende forfaitaire de 300 euros** lui sera infligée.

6 – CLASSEMENT

1. Le plus grand nombre de points.
2. En cas d'égalité, les équipes seront départagées de la façon suivante :
 - a) Egalité entre 2 équipes : elles seront départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'elles au cours du match qui les a opposées (goal-average particulier)
 - b) Egalité entre plus de 2 équipes : meilleur goal-average général entre les équipes concernées
 - c) En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par le défi Conduite :

7- DEFI-CONDUITE

Le Défi-conduite est obligatoire sous peine d'élimination.

Il sera organisé au début de la compétition et les résultats chiffrés ne seront pas communiqués

Les éducateurs des équipes ne seront pas autorisés à pénétrer sur le terrain pendant l'épreuve du défi-conduite.

DEFI-CONDUITE

Objectif :

Réaliser le meilleur temps possible en relais de 12 joueurs.

Si les équipes sont composées de moins de 12 joueurs, il sera procédé à un tirage au sort avant le début du défi pour déterminer quels sont les joueurs qui effectueront le parcours à 2 reprises et qui passeront en premier.

Déroulé de l'atelier :

Chaque équipe est évaluée sur le temps total de passages.

Chaque joueur doit réaliser une conduite de balle pour arriver dans la zone de frappe et effectuer un tir afin d'atteindre le but sans rebond. Le côté de départ est au choix.

Le chronomètre démarre quand le 1er joueur débute la conduite de balle (passage de la ligne) et il s'arrête au moment du tir du dernier joueur. Le départ du joueur suivant est déclenché au moment de la frappe sur le ballon du précédent. Une fois le passage terminé, le joueur doit se diriger en zone d'encouragement. Un joueur qui ne respecte pas le circuit doit revenir à l'endroit de l'irrégularité pour continuer le slalom.

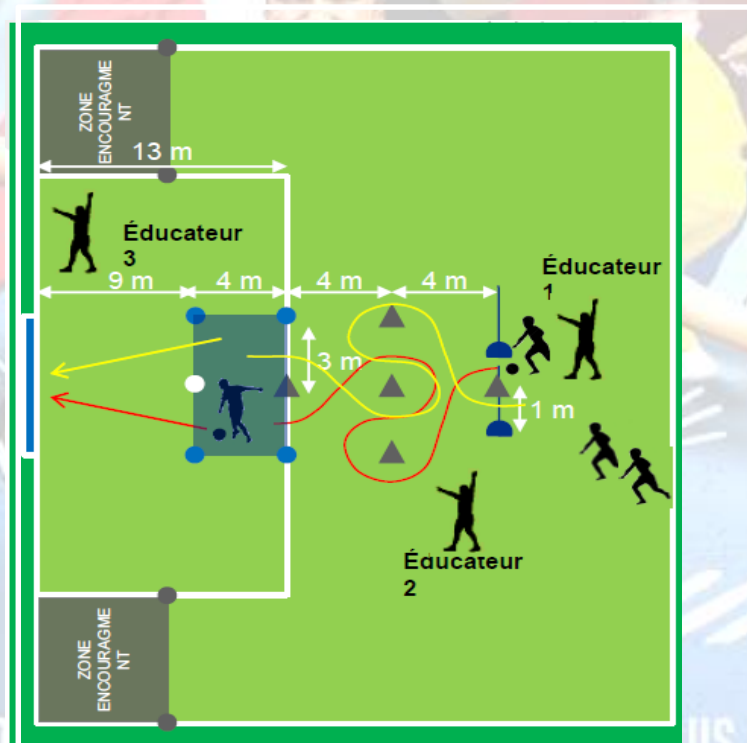
Temps malus :

Si le tir est déclenché après passage du mauvais côté du dernier cône, **+ 5 secondes** ajouté au temps total de l'équipe.

Dans le cas où un cône serait renversé lors du parcours **+ 5 secondes** ajouté au temps total de l'équipe

Temps bonus :

Lors du tir, à chaque but marqué sans rebond, **un bonus de - 3 secondes** est soustrait au temps total de l'équipe. Pas de bonus si le tir est déclenché à l'extérieur de la zone de frappe.



L'ÉVÈNEMENT FOOT, ÉDUCATION ET PROMOTION POUR TOUS LES U13 !

2 AVRIL 2023 | PHASE DÉPARTEMENTALE

8 – ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par les arbitres de la Ligue.

Le règlement du Football à 8 sera appliqué dans son intégralité.

Arbitrage à la touche par les joueurs (ses) 2 Joueurs différents par match et par équipe.
(Tutorat assuré par la CRA ou un éducateur)

La CRA est responsable de la désignation des arbitres et de l'examen des problèmes éventuels concernant l'application des Lois du Jeu

9 – SERVICE MEDICAL

Il sera assuré par le Club organisateur.

10 – DISCIPLINE

Deux éducateurs par équipe, figurant sur le listing FOOTCLUB, seront autorisés sur le terrain. Ils seront les garants du comportement et de la tenue de leurs joueurs.

La Commission Régionale des Jeunes sera chargée de régler tous les litiges et inconvenances. Ses décisions seront SANS APPEL pour tous les cas non prévus par le règlement.



2 AVRIL 2023 | PHASE DÉPARTEMENTALE